

## Actualités du covoiturage



Le covoiturage est une tradition bien implantée au sein du TPS et qui répond à une demande forte, mais attention, cela ne peut fonctionner que si des voitures sont proposées.

Sur la nouvelle version du site internet, le covoiturage est proposé sur toutes les randonnées sans aucune intervention de l'animateur.

Il est accessible au moment de l'inscription aux randonnées, et chacun peut

- soit proposer des places dans sa voiture, ou inviter un demandeur à monter dans sa voiture,
- soit demander une place, ou demander à monter dans une voiture, ce qui nécessite une confirmation du conducteur renvoyée par mail,

le tout en quelques clics.

La procédure a été adaptée pour être fonctionnelle sur les écrans mobiles, en particulier les smartphones (*en cas de problème d'affichage, pensez à tenir l'écran horizontalement, en mode paysage*).

L'autre possibilité est représentée par les arrangements en direct entre participants, grandement facilités par l'accès à la liste des inscrits avec leurs coordonnées. L'expérience montre que c'est très clairement cette option qui est privilégiée, et que souvent on reproche les mêmes passagers dans les mêmes voitures. Lorsque l'on consulte les informations de covoiturage, la grande majorité des participants répond "vient par ses propres moyens".

**Cette manière de procéder laisse malheureusement un certain nombre de membres sur le carreau, qui du coup ne peuvent pas participer aux randonnées, voire renoncent à randonner au sein du TPS.**

Par esprit d'équipe et de convivialité, dans un souci d'écologie et d'économie, je vous demande donc d'utiliser au maximum le système de covoiturage du site.

**A la question "souhaitez vous covoiturer", répondez "oui".** Demandez votre place de covoiturage, proposez vos places disponibles sur le site.

Même si vous n'avez qu'une place dans votre voiture, quel que soit votre lieu de départ, proposez-la, cela peut permettre à un randonneur de participer, sachant que votre accord est toujours demandé, avec une réponse par un simple clic sur votre ordi ou smartphone.

Je vous rappelle également qu'il existe un tutoriel sur le covoiturage au bas de la page d'accueil du site sous la mention covoiturage en ligne, "en savoir plus". J'avais également proposé des sessions d'information/et ou de formation, sans aucune demande à ce jour. Ceci reste d'actualité pour ceux qui le souhaitent.



Je compte sur votre coopération, en gardant à l'esprit qu'il n'est pas normal qu'un membre ne puisse participer à une randonnée faute de covoiturage.

Bien amicalement à tous

Michel Hummel